



LETTRE INFOS

18 décembre 2023

Association loi 1901, 70 rue saint Charles 75015 PARIS - CCP PARIS 51 578 09 V
contact@defense-beaugrenelle.org - http://defense-beaugrenelle.org/

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

DEUX DATES A RETENIR : 20 JANVIER et 1^{er} FÉVRIER 2024

Madame, Monsieur, chers adhérents,

Cette LETTRE INFOS sera la dernière de l'année 2023, et alors que cette période va nous permettre de nous retrouver en famille, entre amis, je veux au nom du Conseil d'administration de notre Comité, vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Nous terminons 2023 en vous appelant à participer à l'enquête publique de révision du PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U) de la Ville de Paris, programmée du 8 janvier au 29 février 2024. Une fois de plus nous insistons pour que chacun, chacune de vous se sente concerné. Il en va de notre vie quotidienne pour au moins deux décennies.

Nous devons exprimer les besoins en logements, en équipements publics et municipaux, en espaces de loisirs et de détente. Cette révision devra prendre en compte les changements de modes de vie, mais aussi climatiques. Comment satisfaire ce qui est devenu aujourd'hui une priorité pour les 15.000 demandeurs de logement public, alors que densifier le quartier semble impossible, et que nombre d'immeubles font l'objet de convoitise des spéculateurs, à la recherche de profits toujours plus élevés ?

L'aménagement de la rue LINOIS est toujours en cours. Qu'a prévu le « plan vélo » pour la suite des pistes cyclables ? Nous ne savons toujours pas quelles protections sont prévues pour les cyclistes et les piétons sur la place Charles MICHELS, alors que celle-ci devra faire l'objet de travaux pour assurer l'étanchéité de la station de métro ? Sont-ils programmés et quelles conséquences pour les milliers d'usagers chaque jour de la ligne 10 et des 5 lignes d'autobus ?

A quand l'étude globale réclamée aux élus du 15^{ème} et de la mairie centrale ? Il est temps que les règlements d'urbanisme soient plus stricts ici dans nos quartiers, surtout respectés, et que les codes de la route et de la « rue » ne soient pas seulement des déclarations d'intention mais que les moyens soient accordés aux services de police pour assurer notre protection et notre repos. Le commissariat de plein exercice doit être implanté dans la Zone touristique internationale. Sinon nous connaissons des jours de plus en plus difficiles dans nos rues, les commerces et tous les lieux où nous vivons.

Le COMITÉ DE DÉFENSE vous propose d'en débattre. Nous organisons une réunion ouverte largement à tous les habitants de nos deux quartiers dont le thème sera la RÉVISION DU P.L.U. et l'action à mener :

LE SAMEDI 20 JANVIER 2024 de 14h30 à 16h30,
À LA MAISON POUR TOUS,
61, rue VIOLET.

Chers adhérents, un rappel :

Nous tiendrons notre ASSEMBLÉE GENERALE annuelle :

Le JEUDI 1^{er} FÉVRIER 2024 de 18h30 à 20h30, suivie du buffet dinatoire convivial habituel.

En attendant nos futures rencontres, A tous et vos familles, bon NOËL,

Bien cordialement,

La présidente Marie-Claude BEAUDEAU

Le 7 DECEMBRE, UNE DÉLÉGATION DU COMITÉ, composée de Marie-Claude BEAUDEAU – Fabienne BEAUDEAU – Elsa DELANNÉE et Christophe GRANGÉ a été reçue à sa demande par la DIRECTION TERRITORIALE DE LA POSTE.

⇒ *Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de cette réunion.*

LE BUREAU DE POSTE DE L'AVENUE ZOLA :

L'accueil au Bureau de Poste ZOLA/BEAUGRENELLE s'est dégradé depuis la fermeture du Bureau de LOURMEL. C'était prévisible.

La fermeture du Bureau de LOURMEL nous est justifiée par :

- La distance avec les BUREAUX voisins de DUPLEIX et BEAUGRENELLE, 350 / 400 mètres de LOURMEL
- La faible fréquentation de ce BUREAU et l'absence de service Banque Postale.
- L'ouverture de point relais dans 2 commerces de proximité.

Il nous est annoncé que la distance moyenne parisienne entre deux BUREAUX est de 500 m. Ainsi si la distance entre LOURMEL et DUPLEIX et entre LOURMEL et BEAUGRENELLE était légèrement inférieure à la moyenne parisienne, suite à la fermeture de LOURMEL, la distance entre les deux BUREAUX voisins que sont DUPLEIX et BEAUGRENELLE est bien au-delà de la moyenne Parisienne (700 m).

La fréquentation de LOURMEL était de moins de 200 personnes / jour : 170.

La fermeture de LOURMEL fait exploser la fréquentation des Bureaux de DUPLEIX, + 20%, à plus de 300 clients/ jour, et de BEAUGRENELLE, +13%, à plus de 570 clients / jour.

La fermeture du service de Banque Postale à LOURMEL était récente. C'est une décision de la direction de La POSTE et cela malgré un réel besoin au vu des difficultés à obtenir un R.D.V. avec un conseiller clientèle à BEAUGRENELLE et DUPLEIX.

L'impact de la fermeture précédente du BUREAU BALARD sur la fréquentation de BEAUGRENELLE n'est pas pris en compte.

La surface des locaux accueillant le public à BEAUGRENELLE n'est pas augmentée pour autant.

Celle-ci n'est pas supérieure à celle de DUPLEIX malgré une fréquentation quasiment du double.

Des travaux de rénovation sont envisagés. Nous rappelons que le besoin sur ce BUREAU n'est pas tant la rénovation du site que l'augmentation de la surface commerciale pour permettre un accueil dans des conditions décentes des usagers. Des travaux ont été effectués quelques années après l'ouverture du BUREAU, sans apporter aucune amélioration, ni pour les usagers, ni pour les salariés.

L'activité « colis » nous est présentée. Elle est amenée à se développer. Actuellement 20% de cette activité du BUREAU est liée aux colis. Les surfaces de stockage de ces colis en attente de livraison ne sont pas dimensionnées à la hausse en conséquence.

L'ouverture de point relais Postal dans des commerces de proximité n'est pas une solution permettant de compenser la fermeture d'un BUREAU dans le quartier. L'ensemble des opérations ne peut être fait dans ces commerces relais, le personnel « privé » n'est pas assermenté pour délivrer des courriers officiels et réaliser le contrôle d'identité du client, de plus les contrats de partenariat ne sont pas pérennes.

Nous rappelons les conditions actuelles d'accueil dans le BUREAU de BEAUGRENELLE :

- Manque d'automate, dont automate permettant les opérations avec des espèces
- Absence de siège pour permettre à des usagers à mobilité réduite de s'asseoir (femme enceinte, personne âgée, et/ou handicapée)
- File d'attente qui s'étend parfois hors du BUREAU,
- Personnel devant rester en permanence debout pour aller au contact de l'utilisateur, travaillant dans la cohue, aucune possibilité de confidentialité dans les opérations postales, tension permanente.
- Pas de guichet, pas de comptoir, pas de table pour effectuer les opérations nécessaires (coller un timbre, remplir un bordereau d'A/R, ranger ses colis dans son sac, ...)

Nous rappelons les spécificités de notre quartier, qui manifestement n'ont pas été prises en compte pour la décision de fermer LOURMEL :

- Quartier le plus densément peuplé de Paris
- Forte influence due au Centre Commercial avec 12 Millions de visiteurs /an
- Classement en Zone Touristique Internationale (Z.T.I.)
- Fort trafic automobile et donc difficultés de circulation et de stationnement
- Difficulté du déplacement piéton pour les personnes à mobilité réduite (trottoir exigüé et mal entretenu, carrefour routier dangereux, absence de stationnement pour dépose minute)
- Population vieillissante pour une part, et population en difficulté sociale d'autre part, d'où une part importante de la population éloignée de l'outil numérique et de la dématérialisation

Nous rappelons ainsi, la nécessité absolue de maintenir le BUREAU DE BEAUGRENELLE ouvert et de dimensionner le personnel et la surface commerciale en conséquence de l'activité importante de ce Bureau.

Nous demandons que nous soient communiqués :

- Le compte rendu de la dernière Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de PARIS
- Et un état précisant le nombre de salariés en exercice dans les deux Bureaux, DUPLEIX et BEAUGRENELLE, par tranche d'âge. (*)

Le représentant de la Direction territoriale de LA POSTE affirme qu'il n'y a aucune délocalisation envisagée de ce Bureau. Que des travaux sont en cours sur l'amélioration de la satisfaction des clients et que la POSTE fera le point sur le paiement numéraire aux automates.

Nous rappelons qu'aucune amélioration de l'accueil n'est possible si des locaux supplémentaires ne sont pas trouvés et que les personnels mutés ou en arrêt maladie ne sont pas remplacés systématiquement.

() Le directeur refuse de porter à notre connaissance les informations demandées*

Activité de l'Espace Logistique Urbain – rue de L'Ingénieur Robert KELLER

Nous interpellons le Directeur de l'E.L.U KELLER, ouvert en début d'année, sur les dysfonctionnements constatés depuis l'ouverture de ce centre.

Nous dénonçons :

- Les véhicules utilisés par cet Espace stationnent dans la rue et l'impasse KELLER, et la rue des 4 Frères PEIGNOT. On aboutit à un l'envahissement du quartier par des véhicules utilitaires, le plus souvent stationnées sur des emplacements interdits, faute de pouvoir accéder à l'entrée de l'E.L.U en attendant l'heure de leur chargement. Nous constatons et signalons des stationnements sur les trottoirs, sur les passages piétons, sur les pistes cyclables de la rue LINOIS, sur le carrefour PEIGNOT/KELLER, et dans l'impasse du parking de KELLER. Rappelons que dans cette même impasse, un établissement d'enseignement privé accueille environ 150 lycéens et que dans l'immeuble des 23 et 25 Keller, vivent une cinquantaine de familles avec des jeunes enfants.

- Le non-respect du code de la route par les vélos cargo de l'E.L.U prenant la rue des 4 Frères PEIGNOT et la rue KELLER en sens interdit, conduit à des situations extrêmement dangereuses.

- La vitesse des camionnettes a la sortie de l'ELU crée une situation particulièrement dangereuse du fait de l'emprise des travaux de rénovation toujours en cours sur la dalle et au pied de la Tour KELLER.

- La circulation excessive entre 7h45 et 9h le matin. Cette heure est celle où l'affluence à la sortie de la Tour Keller est la plus forte, notamment avec le départ des enfants pour l'école, d'abord les collégiens pour 7h55, puis pour les maternelles et primaires Émile Zola, Rouelle, Émeriau, dont les entrées s'échelonnent de 8h20 à 8h40, puis de nouveau pour les collégiens à 8h55. Sans oublier les parents accompagnant les très jeunes enfants à la crèche rue KELLER jusqu'à 8h30.

- La direction de l'ELU a planifié dans son activité une rotation pour les livraisons à 8h du matin générant un trafic de camions approvisionnant l'ELU, puis de camionnettes et de vélos cargo, partant pour les livraisons en clientèle en nombre particulièrement important. Le choix de cet horaire est incompatible des exigences de sécurité aux abords de l'ELU.

- Les nuisances sonores dues à l'utilisation intempestive du klaxon et aux avertisseurs de marche arrière équipant les camions. Le flux de circulation en entrée/sortie de l'ELU est fait de manière à ce qu'aucun camion ne soit amené à faire une manœuvre en marche arrière. Si un camion doit faire une marche arrière, ou utilise le klaxon, c'est que le flux de circulation n'est pas géré correctement.

Les réponses apportées sont insuffisantes. La direction nous demande, et demande aux riverains en général, de leur signaler les dysfonctionnements constatés. C'est ce que nous faisons. C'est ce que nous avons fait depuis l'ouverture de l'ELU.

Cependant il est de la responsabilité de la direction de l'ELU d'aller constater sur le terrain le fonctionnement et le respect des règles par les équipiers Colissimo, qu'ils soient fournisseur ou livreur. La direction de l'ELU doit faire des tours de terrains aux abords immédiats de l'ELU et dans les rues adjacentes. Il en va de sa responsabilité d'identifier les risques et les dysfonctionnements. Il en va de sa responsabilité de mettre en place les plans d'actions appropriés pour lever les risques et traiter les dysfonctionnements constatés. Cela n'est certainement pas le travail des riverains de palier aux insuffisances de la direction.

Nous constatons que le traitement des signalements que nous leur avons faits n'est pas pris en compte au bon niveau, et demandons une fois de plus d'agir. Nous ne pouvons pas accepter qu'une activité commerciale ne respecte pas les lois, ne respecte pas le code de la route, et mette en danger les riverains.

Voilà pourquoi nous estimons et nous le répétons : la délivrance du permis de construire et l'autorisation de cette nouvelle activité commerciale auraient dû s'accompagner d'une étude d'impact sur l'environnement du quartier et des conditions imposées à l'exploitant. Comment les élus ont-ils pu autoriser un tel projet sans tenir compte de la vie quotidienne des familles locataires des immeubles de l'impasse et de la rue KELLER, des 4 Frères PEIGNOT, de centaines d'enfants, collégiens et lycéens ?

L'AMENAGEMENT DE LA DALLE et les TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE CRECHE par LA POSTE IMMOBILIER :

La délégation rappelle que les travaux sont en cours depuis deux ans, que l'occupation de l'espace devant la TOUR KELLER pour le stockage des matériaux issus de la démolition et de la reconstruction de l'immeuble, mais aussi de l'espace public, gêne considérablement l'accès à la TOUR KELLER et crée des nuisances sonores dont souffrent les 500 familles vivant dans la Tour.

LA POSTE IMMOBILIER joue le rôle de bailleur.

Il nous est affirmé que la livraison du pavillon pour la partie reconstruction, sera effective en Octobre 2024, le « preneur » devant ensuite aménager les locaux pour recevoir les étudiants début 2025 (cette date est prévisionnelle).

L'AMENAGEMENT DE LA DALLE EN ESPACES VERTS :

En raison des Jeux Olympiques les travaux ne devraient commencer qu'à l'automne 2024. Ils devraient se terminer en Novembre 2025.

Il nous est confirmé qu'à l'ouverture de l'immeuble transformé en école d'enseignement supérieur, la dalle devra être accessible aux étudiants. Un cheminement sera aménagé pendant la végétalisation des espaces et sera adapté en fonction de l'avancement des travaux. L'accès à la dalle depuis le niveau de la rue pourra se faire alternativement côté PISCINE, côté CORDON BLEU et côté JAVEL.

LA POSTE IMMOBILIER prévoit la réouverture totale de la dalle fin 2025, et sa continuité de FINLAY à JAVEL assurée.

D'autres travaux sont évoqués : le Bâtiment COVIVIO (anciennement ORANGE rue KELLER) ayant été acheté par le « locataire preneur » du pavillon, des travaux de ravalement de la façade sur dalle seront entrepris et la façade sur la rue KELLER certainement modifiée.

A retenir également :

Le bailleur 1001 VIES HABITAT envisage le ravalement de la TOUR KELLER. Les travaux devant débuter, après les Jeux Olympiques de 2024.

Nous avons insisté sur l'importance d'une bonne coordination entre tous les acteurs de ces opérations !

NOUS MAINTIENDRONS NOTRE VIGILANCE, ET SI NECESSAIRE AGIRONS AVEC VOUS.